BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2279

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE

Ventes et cessions

852 943 158 RCS Villefranche-Tarare.
BERTHOUD.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 1, Rue De l'Industrie, 69220 Belleville-en-Beaujolais.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions - Société Apporteuse: BERTHOUD AGRICOLE, SAS au capital de 1.155.000 €, dont le siège social est situé 1 rue de l'Industrie, ZI Bois Baron, Belleville, 69220 Belleville-en-Beaujolais, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Villefranche-Tarare sous le numéro 515 720 829 - Société Bénéficiaire: BERTHOUD, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé 1 rue de l'Industrie 69220 Belleville-en-Beaujolais, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Villefranche-Tarare sous le numéro 852 943 158 Evaluation de l'ensemble des éléments d'actif et de passif : Les termes et conditions du projet de traité d'apport partiel d'actif ont été établis par les deux sociétés sur la base de leurs situations comptables au 31/12/2019 et portent sur la branche complète et autonome d'activité "de commercialisation de pulvérisateurs (grandes cultures, vignes, arbres) et pièces détachées"; Actif apporté 9.465.577,51 € Passif pris en charge 6.907.956,73 € Actif net apporté 2.557.620,78 € En rémunération de cet apport : BERTHOUD émettra 255.762 Actions nouvelles de 10 € au profit de la Société Apporteuse, entièrement libérées, créées à titre d'augmentation de son capital social d'un montant de 2.557.620 € qui sera porté de 1.000 € à 2.558.620 € Dans la mesure où la valeur des actions de la Société Bénéficiaire n'est pas supérieure à leur valeur nominale, l'Apport n'entrainera pas la comptabilisation d'une prime d'émission à l'occasion de l'augmentation de capital. Le présent apport partiel d'actif prendra effet à la date de réalisation juridique de l'opération soit le 31/03/2020 Date du projet de traité d'apport : 12/02/2020 Les Sociétés Apporteuse et Bénéficiaire ont décidé de soumettre cet apport au régime juridique des scissions conformément à l'article L 236-22 du code de commerce. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Villefranche-Tarare le 13/02/2020 au nom respectivement de BERTHOUD AGRICOLE et de BERTHOUD Les créanciers concernés par l'opération pourront former opposition à ce projet d'apport conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur..